

# Patrick Cégielski

## Formation

Né le 14 février 1954 à Paris 18<sup>e</sup> (à l'hôpital Bretonneau, mes parents habitant alors rue Berthe), venu rapidement habiter Saint-Denis, j'ai commencé ma scolarité au complexe scolaire Jules Vallès, construit en même temps que l'église Saint-Denys-de-l'Estrée (celle-ci par Viollet-le-Duc, pour faire pendant à la cathédrale, avec grand orgue symphonique réalisé par Merklin Schutz en 1868), dans le nouveau quartier construit autour de la gare. Il comprenait en demi-cercle une école maternelle, l'école des filles (avec la belle inscription « De l'instruction naît la grandeur des nations »), l'école des garçons, le théâtre Gérard Philippe, la caserne des pompiers, séparés mais pas étanche. De deux ans (et demi) à l'école maternelle, de six à dix ans à l'école élémentaire puis de dix à douze ans en sixième et cinquième. J'ai terminé mes années de premier cycle au collège Pierre de Geyter (que tout le monde connaît pour l'avoir vu avec un miroir fort déformant dans *Le plus beau métier du monde* avec Gérard Depardieu, alors qu'il s'agissait d'un établissement fort strict) jusqu'en 1968. Passant au lycée Paul Eluard (sans classes préparatoires aux Grandes écoles à l'époque) de 1968 à 1971, je retrouvais mon quartier de naissance au Lycée Chaptal de 1971 à 1974 pour préparer les concours.

Élève de l'École Normale Supérieure de Cachan de 1974 à 1979 dans la section informatique alors débutante (0, 1 ou 2 élèves par an), le directeur de l'École nous a demandé (nous étions deux cette année-là) de passer au moins le CAPES (de mathématiques) car il n'était pas sûr de nous trouver un poste sinon, tout en nous proposant une quatrième et une cinquième année d'école en compensation (ce qui me permettra de préparer ma thèse, soutenue formellement six mois après la sortie de l'École).

## Quatorze ans en lycée (post-bac)

Agrégé de Mathématiques en 1978 (sans option informatique à cette époque), j'ai effectué mon stage d'agrégation<sup>1</sup> au Lycée Lavoisier (Paris 5<sup>e</sup>) avec un stage de dix semaines à *l'Inventaire des Monuments historiques* (alors au Grand Palais, Paris 8<sup>e</sup>). Notre réalisation (détermination de la plus grande forme donnée proche d'un nuage de point et affichage plan avec l'indication des différences d'altitude avec cette forme, ce qui montre la déformation des voûtes), avec une autre stagiaire, fut suffisamment convaincante pour être affichée à l'exposition *La science au service de l'art* de Madeleine Hours à la galerie du Grand Palais l'année suivante.

Le service militaire était encore obligatoire à l'époque mais les élèves de l'ENS de Cachan très recherchés. J'ai donc effectué celui-ci en 1980-1981 (d'août à août pour coïncider avec une année universitaire) en tant que professeur de mathématiques et d'informatique à l'École Militaire Supérieure Scientifique et Technique (École Militaire, Paris 7<sup>e</sup>) pour préparer les officiers à passer les concours des Grandes Écoles.

Docteur depuis 1980, j'ai candidaté pour un poste d'assistant lors de ma démobilisation. On m'a vite fait comprendre que j'avais « un très bon dossier mais qu'il fallait titulariser les auxiliaires ». J'ai alors décidé de ne plus postuler, de revenir plus tard en tant que professeur et d'utiliser mon agrégation en attendant.

---

<sup>1</sup> Malgré un étiage du nombre de postes à l'agrégation durant ces années, on ne savait pas concrètement où placer les nouveaux reçus. Ce stage, qui n'a été opérationnel que deux ans, permettait d'une part de placer de façon provisoire durant un an les nouveaux titulaires et, d'autre part, éventuellement de les attirer vers le privé après le stage obligatoire en entreprise.

C'est ainsi que je fus nommé en 1981 titulaire d'une des deux chaires<sup>2</sup> de Terminale E du lycée Dorian (Paris 11<sup>e</sup>). Mon complément de service s'est effectué la première année en seconde année de préparation au B.T.S. Électronique puis en préparation Géomètre-Expert, une des deux spécialités de ce lycée, l'autre étant la verrerie.

Inspecté à ma demande, il me fut « promis » la chaire de mathématiques supérieures T (préparant aux Arts et Métiers) lorsque celle de mathématiques spéciales se libèrerait, chacun montant d'un échelon. Trouvant qu'à ce rythme il me faudrait un grand nombre d'années pour atteindre la dernière chaire, j'ai répondu à une annonce proposant une chaire de Mathématiques Spéciales P aux E.S.A.T. (*Écoles Supérieures de l'Armement Terrestre*, situé au fort de Montrouge à Arcueil) que je rejoignis en 1984.

Le but principal était de préparer des enfants des ouvriers des arsenaux militaires (recrutés et rémunérés dès la sortie de la troisième, à une formation de technicien, de technicien supérieur ou, pour les meilleurs) à une école d'ingénieurs de l'armement, l'ENSIETA. L'ayant transformée en P', j'ai eu chaque année un étudiant intégrant l'ENS de Cachan en Physique/Chimie (au grand dam de la direction de l'école cependant).

La préparation analogue de Strasbourg fut fermée puis la nôtre en 1987. L'inspection générale me proposa alors une chaire de Mathématiques Supérieures TA au lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Il s'agit d'accueillir des bacheliers technologiques et de les préparer aux concours des Grandes Écoles d'ingénieurs, toutes sans exclusive avec la même épreuve de mathématiques que les préparations M/M' ou P/P'. Il y avait trois telles préparations en Île-de-France. Le recrutement était pour moitié local, pour moitié national et international (surtout Maroc et Afrique noire) car nous disposions d'un internat.

Cependant les meilleurs élèves de Mathématiques Supérieures choisissaient d'aller en Mathématiques Spéciales à Paris, qui détenait de ce fait presque exclusivement les entrées à Centrale Paris.

Je fus nommé sur la chaire de Mathématiques Spéciales en 1989 et eu la chance de voir intégrer un élève, recruté localement, à Centrale Paris. Il n'y eut pas le déplacement de ministre<sup>3</sup> ou du président de la République tel que nous le verrions de nos jours mais la côte de ce lycée placé en ZEP augmenta grandement tant auprès de nos collègues que des candidats. Inspecté, j'eus droit dans le rapport écrit à une « valeur ajoutée supérieure à celle du lycée Louis-le-Grand » assortie d'un passage au corps des Professeurs de Chaire Supérieure<sup>4</sup> en 1992.

Je me déplaçais donc entre Arcueil (ou Aulnay) et l'université Paris 7 où était situé mon laboratoire de recherche (l'équipe de Logique puis le LITP, *Laboratoire d'Informatique Théorique et Programmation*). J'ai soutenu mon doctorat d'état<sup>5</sup> en 1990. Un professeur, membre correspondant de l'Académie des Sciences, me fait dire qu'on a certes besoin de professeurs de Mathématiques Spéciales mais qu'on manque de bons professeurs des universités.

---

<sup>2</sup> Le proviseur détermine le service des enseignants dans les classes à sa discrétion sauf en mathématiques pour les chaires de mathématiques élémentaires, supérieures et spéciales dont les titulaires étaient alors choisis par l'Inspection Générale.

<sup>3</sup> Si Jack Lang, alors ministre de la culture, mais pour une autre raison.

<sup>4</sup> Il s'agissait de l'un des plus petits corps de l'état, réservé aux « meilleurs professeurs de Mathématiques Spéciales » en fin de carrière, avec indices équivalents à ceux des professeurs des universités de seconde classe et de nombreux avantages.

<sup>5</sup> En tant qu'inscrit avant 1987, date de disparition de celui-ci au profit du HDR.

## Vingt neuf ans à l'université

Qualifié en 25<sup>e</sup> (mathématiques pures) et en 27<sup>e</sup> (informatique) sections, je fus attiré par un poste à l'IUT de Fontainebleau de profil « informatique fondamentale ». Je connaissais depuis longtemps la réputation des IUT (et de leurs étudiants). Je connaissais également depuis quelque temps les IUT de l'intérieur : Denis Richard avait été élu en 1988 professeur à l'IUT de Clermont-Ferrand et m'avait montré les moyens dont on pouvait y disposer pour la recherche. Élu en 1993 professeur des universités en 27<sup>e</sup> section à l'université Paris 12 au département d'informatique de l'IUT de Fontainebleau, qui allait ouvrir, je fus reçu par le directeur qui me confia immédiatement des charges administratives lourdes et en compensation tous les moyens dont j'avais besoin pour ma recherche.

Lorsque je suis arrivé à l'université Paris 12, la recherche en informatique se partageait entre la MIAGE (première UFR à avoir recruté des enseignants d'informatique) et le département informatique de la Faculté des Sciences et Technologie né juste quelques années auparavant sur le site de Créteil. Le département informatique de l'IUT amenait un troisième pôle, situé à Fontainebleau à 55 km de là. J'ai œuvré pour que la recherche ne se disperse pas et que nous ayons un laboratoire commun avec un séminaire commun. Le *Laboratoire d'Informatique Fondamentale* (LIF), de statut jeune équipe, fut créé peu après avec les deux premiers professeurs élus comme co-directeurs puis le laboratoire actuel (LACL, *Laboratoire d'Algorithmique, Complexité et Logique*) en 1998 de statut équipe d'accueil, puis CNRS-FRE 2673 de 2001 à 2006 un temps, redevenu EA 4219 (par manque de taille critique).

Mes tâches collectives furent la responsabilité du campus de Fontainebleau (1994-1998) au moment de son implémentation, avec tous les problèmes inhérents, la direction du département Informatique (1999-2007), la direction du CFA Sup 2000 pendant quatre mois en 2011, président du Comité scientifique de l'IUT de 2013 jusqu'à mon éméritat (et Directeur adjoint de l'IUT, en charge de la recherche).

Je terminerai par la préparation de la mise en place du Master Droit du numérique depuis 2011, ouvert en 2016 et en apprentissage en 2019 (le seul master de Droit en apprentissage sur deux ans en France).

Ces activités m'ont valu de passer professeur des universités en 1999, de classe exceptionnelle premier échelon en 2010, de classe exceptionnelle second échelon en 2014, et de devenir chevalier puis officier dans l'ordre des palmes académiques.